

ÉLÈVES SANS PROFS : DES DIRECTEURS SE REBIFFENT

Ils l'avaient promis, ils le font dès aujourd'hui : exaspérés par la pénurie d'enseignants dont ils attribuent l'ampleur au décret « titres et fonctions », des directeurs du réseau libre déploieront ce mardi un calicot sur leur école, exprimant leur colère. Une lettre sera également adressée aux parents leur expliquant les raisons pour lesquelles leur enfant n'a pas cours.

« Décret catastrophe : élèves sans profs ». Le titre de la lettre qui sera mise dans le cartable des enfants, ce mardi, dans un certain nombre d'écoles du réseau libre (écoles catholiques en l'occurrence) est évocateur du ras-le-bol que dénonce Patrick Dekelver, directeur d'école à Waterloo et président de l'Association des directeurs de l'enseignement secondaire catholique de Bruxelles et du Brabant (Adibra). « Combien d'écoles participeront à l'action ? Beaucoup ! Je pense que les calicots seront placés sur

90 % des écoles secondaires du réseau libre et dans tous les bassins scolaires de Bruxelles et de Wallo-

nie », précise-t-il. « Ils devraient y rester une semaine, mais des collègues m'ont déjà annoncé qu'ils le laisseraient plus longtemps. La lettre sera parfois mise dans le cartable, parfois publiée sur le site web de l'école. »

MILLIERS D'HEURES PERDUES

M. Dekelver nous avait expliqué, il y a près de deux mois, que des milliers d'heures de cours avaient été perdues depuis la rentrée. Il pointait du doigt un décret qui (pour faire bref) entraîne une surcharge administrative à chaque fois qu'il faut recruter un enseignant... Et c'est justement au creux de l'hiver que le besoin de remplaçants se fait cruellement sentir. « C'est simple : je ne cherche plus de remplaçant quand un enseignant est malade pour 15 jours, je me dé-

brouille en interne ! La ministre a promis des assouplissements, mais on ne voit rien venir », reprend-il. « Les zones les plus touchées sont Bruxelles (surtout le nord de la ca-

« Les zones les plus touchées : Bruxelles (surtout le nord) »

et le Hainaut »

Patrick Dekelver

pitale) et le Hainaut, des zones qui comptent déjà parmi les plus défavorisées (...). Je pense que les syndicats bloquent. Il faudrait donner une liberté totale aux directeurs, pas pour faire n'importe quoi évidemment ! »

Ce n'est pas faux : les syndicats craignent que des assouplissements vident le décret de sa substance, « car celui-ci apporte énormément de clarté et de progrès dans la nomination des enseignants », précisent ceux qui disent se méfier justement de ce réseau catholique qui « recrutait de façon peu orthodoxe ».

Dans leur lettre aux parents, les directeurs du réseau libre insistent sur « le nombre d'heures de cours pour lesquelles un enseignant n'a pas pu être engagé qui est trois fois plus important que l'an passé ». Ils affirment que « vos enfants, nos élèves, n'ont plus la chance d'avoir une scolarité complète », regrettent ces « parties de programmes qui restent non vues, malgré les bonnes volontés dé-

ployées pour limiter la casse ». Ils déplorent que « de jeunes enseignants doivent parfois circuler entre trois et quatre écoles afin d'avoir

un horaire complet, s'épuisant dans des déplacements plutôt que de participer à la vie d'une école et s'investir dans divers projets pédagogiques et humains ».

UN MAIL À LA MINISTRE

Et encore ceci : « Dans ce contexte de pénurie, les jeunes enseignants et les intérimaires privilégient les « bonnes » écoles, creusant ainsi insidieusement un peu plus l'écart entre les écoles à indice socio-économique fort et celles à indice faible. L'Excellence proposée par le Pacte ne serait-elle destinée qu'aux plus favorisés ? ».

Les directeurs écrivent qu'ils ont tenté à plusieurs reprises d'alerter la ministre de l'Éducation, « mais celle-ci ne semble pas sensible aux impacts pédagogiques, humains et sociétaux amenés par le décret » et ils invitent d'ailleurs les parents à envoyer directement un mail à la ministre. ●

DIDIER SWYSEN

La ministre avait parlé, en septembre, de dix mesures anti-pénurie

Le plan de la ministre ? « Oui, ça avance ! »

Une lettre, c'est ce que la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH), a choisi pour répondre aux directions : elle y fait le point sur les efforts qu'elle déploie pour trouver une solution à ce phénomène « *qui a des causes profondes et est global, pas spécifique à la Fédération Wallonie-Bruxelles* » (Flandre, Allemagne, France et surtout Pays-Bas).

M^{me} Schyns avait annoncé, en septembre dernier un plan en dix mesures. Où en est-elle ?

Mieux informer en amont les

élèves et étudiants qui choisissent cette carrière ? Une campagne d'information ciblée vers les étudiants, mais aussi les élèves de 5^e et 6^e secondaire, est prévue pour mars-avril 2019. Possibilité d'ouvrir une activité d'encadrement pédagogique (si une école ne trouve aucun candidat) ? Valorisation de l'expérience acquise dans d'autres professions ? Réversibilité des « préensions » (DPPR) (permettre à un enseignant qui le souhaite de revenir enseigner, à temps partiel) ? Ces mesures se

trouvent dans le « décret Pénurie » dont on attend le vote avant la fin de la législature.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Les heures supplémentaires rémunérées en cas de pénurie ? C'est dans un autre décret qui se trouve toujours en lecture au gouvernement. Idem pour les aménagements des fins de carrière (des enseignants expérimentés ne partent pas à la pré-pension et mènent une autre activité dans l'école). Idem pour les mi-temps médicaux (autori-

ser les enseignants en congé de maladie à revenir de manière progressive au travail). On discute aussi, en haut lieu, de simplification administrative (suppression du p.-v. de carence en cas de pénurie avérée), mesure voulue par les directeurs. Etc. Au cabinet de la ministre, on se positionne aussi du point de vue de l'élève : « *Pour l'élève, il est positif d'avoir un prof qui dispose du diplôme qui convient pour donner cours. C'est le cœur du décret parfois décrié* ». ●

D.S.W.

Édito

Écoles : c'est le pacte d'urgence

Didier Swysen

ÉDITORIALISTE

Des enseignants introuvables, titulaires ou remplaçants, ce n'est pas neuf, cela existait déjà il y a 40 ans. Mais il faut admettre que le phénomène s'est très sensiblement aggravé ces dernières années, au point que le qualifier de pénurie ne semble en rien exagéré. Cela fait tache au moment où l'on promeut ce Pacte d'excellence qui doit mettre notre enseignement sur les rails de l'école du XXI^e siècle.

La question n'est pas de savoir qui a tort et qui a raison. Si la ministre ne bouge pas ou bien trop

tardivement avec son plan en dix points, si les syndicats prennent un malin et déplacé plaisir à tourmenter les directeurs ou si les directions des écoles de l'enseignement catholique sont de mauvaise foi. Chacun pointerait l'autre du doigt, arc-bouté sur ses arguments. Franchement, cela ne fera rien avancer et c'est du temps perdu. Encore et toujours, jusqu'au désespoir.

Car le vrai problème, c'est le fait que 25 à 30 % des jeunes enseignants quittent le métier dans les cinq ans après leur sortie de l'école. Une réalité qui mène,

depuis des années et des années, à ce constat : il faut revaloriser cette profession et cela passe aussi par la revalorisation de la formation des futurs enseignants. Il faut donner envie aux jeunes d'enseigner, d'utiliser au mieux les technologies modernes et de mettre ainsi nos enfants dans les meilleures conditions pour aborder leur vie professionnelle future.

Ces dossiers-là ont évolué bien trop lentement et on risque de le payer encore un sacré bout de temps. ●